



PROCÉDURE D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'AFDS identifie les situations particulières et met en place des solutions adaptées.

1. L'AFDS informe les apprenants potentiels dès la phase de communication sur l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap
2. Un accompagnement spécifique : le référent handicap prend contact avec l'apprenant soit par Email soit par téléphone pour identifier avec lui ses besoins.
 - Les moyens pédagogiques et techniques sont adaptés en fonction du besoin de la personne en situation de handicap.
 - Les documents sont donnés avant et/ou après la formation
 - Un ordinateur est mis à disposition ou autres moyens techniques
3. Une évaluation pré et post formation est réalisée pour identifier les besoins et attentes de la personne et pour prendre en compte les difficultés et les axes d'amélioration.
4. L'analyse des évaluations nous permet d'identifier et de répondre aux besoins des personnes porteuses de handicap et de mettre en place des actions d'amélioration pour les futures journées d'étude.

CONTACT

Référente handicap : Stefania GEREMIA

Tel : 06 61 97 50 55

Email : stefania.geremia@aphp.fr